



UR DE BORDEAUX

urufap.bordeaux@gmail.com

Inventer un niveau d'escorte, c'est toucher à l'intégrité des personnels!



À Bordeaux, le 27/02/2026

L'UFAP UNSa Justice condamne une décision inacceptable d'abaisser des escortes de niveau 3 (véhicule porteur + escorte ESR) vers une escorte de niveau "2+" (pas de véhicule ESR). Cette qualification n'est pas reconnue dans la nouvelle doctrine nationale découlant du drame d'Incarville. Pourtant, la DISP de Bordeaux applique unilatéralement sa création, comme si les règles générales pouvaient être modifiées selon des intérêts régionaux.

Réduire un niveau d'escorte, ce n'est pas ajuster une ligne sur un tableau, ce n'est pas optimiser un service, ni fluidifier une organisation. C'est diminuer concrètement la protection des agents engagés sur le terrain et exposer davantage le personnel qui monte dans un véhicule d'escorte sans jamais savoir ce que la mission lui réserve.

À peine un an après l'élaboration d'une doctrine censée tirer les leçons des drames passés, voir certains responsables en contourner l'esprit et en affaiblir l'application est proprement sidérant. En agissant ainsi, la DISP piétine non seulement un cadre de sécurité, mais aussi la mémoire des agents tombés au péage d'Incarville, dont la mort a rappelé avec brutalité la nécessité absolue de renforcer les dispositifs d'escorte.

Il est impossible pour l'administration de rendre hommage aux collègues disparus, tout en affaiblissant les mesures destinées à protéger ceux qui poursuivent leurs missions. Elle ne peut pas non plus considérer la sécurité comme essentielle tout en réduisant les ressources humaines et matérielles.

L'UFAP UNSa Justice a d'ores et déjà saisi la DISP et la DAP et sera d'une vigilance absolue sur les suites données à ce dossier.

L'UFAP UNSa Justice ne tolérera pas que des décisions régionales viennent fragiliser un cadre national construit dans la douleur.

***La sécurité des agents n'est pas une option, ni un curseur
que l'on ajuste selon les contraintes du moment.***

L'UFAP UNSa Justice exige la fin immédiate de ces pratiques et le respect strict, sans interprétation ni contournement, de la doctrine nationale.



L'UFAP UNSa Justice
Union Régionale
de Bordeaux